

Juin
2014

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

EXECUTION DU BUDGET

.....
**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN JUIN 2014**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I- REALISATION DES RESSOURCES	4
1.1 Ressources budgétaires	5
1.1.1 Ressources intérieures	7
1.1.2 Ressources extérieures	8
1.2 Ressources de trésorerie	9
II-EXECUTION DES DEPENSES	9
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type	10
2.1.1 Dépenses budgétaires	14
2.1.2 Dépenses de trésorerie	15
2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services	17
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions	20
2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres	23
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES.....	23
3.1 Au titre de la dette publique	23
3.2 Au titre des dépenses de personnel	23
3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat	24
3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement	24
3.5 Au titre des dépenses d'investissement.....	24
IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER	25
4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	25
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres	26
CONCLUSION	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin juin 2014.....	4
Tableau 2 : Situation des dépenses par type	9
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministère et Institutions à fin juin 2014	15
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014.....	17
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2014.....	20
Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses à fin juin 2014.....	23
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin juin 2014.....	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin juin 2014.....	5
Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin juin 2014.....	10
Graphique 3 : Diagramme par secteur des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014.....	17
Graphique 4 : Répartition des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014.....	19
Graphique 5: Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin juin 2014.....	19

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire	27
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires.....	28
Annexe 3 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions.....	29
Annexe 4 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions.....	30
Annexe 5 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions.....	32
Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses sociales	34
Annexe 7 : Situation d'exécution des dépenses pro pauvres.....	35
Annexe 8 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.....	36
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets	37

INTRODUCTION

A l'instar des trois premiers mois de l'année, l'exécution du budget au cours du deuxième trimestre 2014 a bénéficié d'un environnement socio-économique favorable soutenu par la dynamique de l'activité économique et un climat socio-politique apaisé.

Les bonnes tendances observées dans l'évolution de l'activité économique depuis le début de l'année, se sont confirmées avec l'amélioration du niveau des ressources recouvrées.

Cette performance dans le recouvrement des recettes est également imputable aux efforts déployés pour le renforcement de l'efficacité des services et la modernisation des structures et méthodes de travail.

En ce qui concerne l'exécution des dépenses, en vue de donner un coup d'accélérateur aux dépenses d'investissement, le Gouvernement a adopté le 5 mai 2014, une communication visant à réduire les délais de passation des marchés publics d'une moyenne de 322 jours à moins de 90 jours. Parallèlement, des mesures de rationalisation des charges de fonctionnement des services mis en place depuis le début de la gestion, se sont poursuivies.

Au regard de ces efforts, les bonnes tendances observées au premier trimestre dans la réalisation des objectifs de mobilisation des ressources se sont confirmées et les charges de fonctionnement ont été maîtrisées grâce à la mise en œuvre des mesures de rationalisation.

La présente communication a pour objet de présenter la situation d'exécution du budget au terme du premier semestre 2014, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle fait également le point de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier en cours.

I- REALISATION DES RESSOURCES

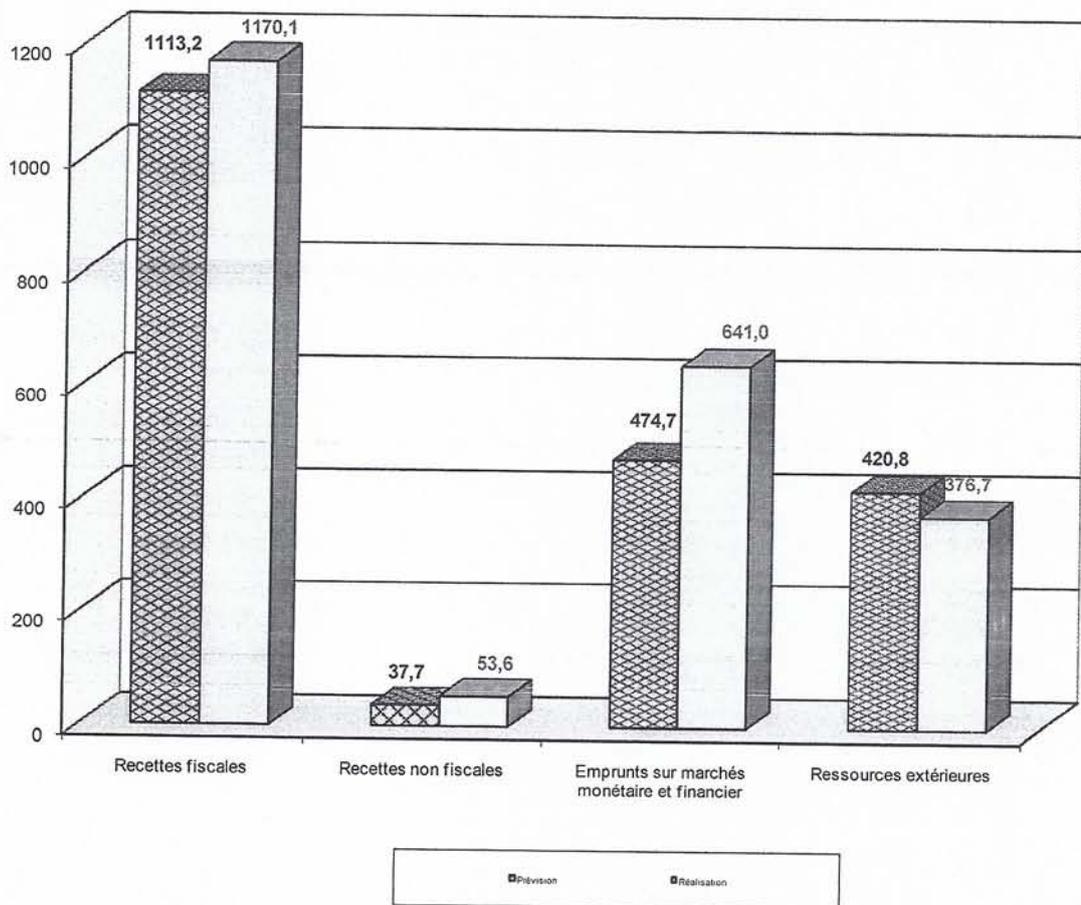
Les ressources globales mobilisées à la fin du premier semestre 2014, se chiffrent à 2 279,3 milliards contre une prévision de 2 086,2 milliards, soit un taux de réalisation de 109,3% (contre 106,2% à fin juin13). Elles comprennent 2 241,4 milliards de ressources budgétaires (98,3%) et 37,9 milliards de ressources de trésorerie (1,7%).

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin juin 2014

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Réalisation fin juin 2013	Fin juin 2014		
		Objectif	Réalisation	Taux réalisation
Ressources budgétaires	1 778,2	2 046,4	2 241,4	109,5%
Ressources intérieures	1 468,4	1 625,6	1 864,7	114,7%
Recettes fiscales	1 091,7	1 113,2	1 170,1	105,1%
Recettes non fiscales	55,7	37,7	53,6	142,2%
Emissions titres publics	321,0	474,7	641,0	135,0%
Ressources extérieures	309,8	420,8	376,7	89,5%
Appuis budgétaires	85,8	117,8	120,0	101,9%
<i>dont FMI</i>	36,6	44,0	36,5	82,9%
<i>Banque Mondiale</i>	0,0		0,0	
<i>AFD</i>	49,2	73,8	73,8	
<i>BAD</i>	0,0		9,7	
<i>Union Européenne</i>	0,0			
Financement extérieur	224,0	303,0	256,8	84,7%
<i>Dons-projets</i>	76,9	123,3	113,7	92,2%
<i>Emprunts-projets</i>	140,3	170,7	134,1	78,6%
<i>Dons-programme</i>	6,8	9,0	9,0	100,0%
Opérations de trésorerie	27,0	39,8	37,9	95,1%
Recettes affectées au remboursement de crédits de TVA	20,7	31,7	31,7	100,0%
TVA secteur électricité	6,3	8,1	6,1	75,9%
Total Ressources	1 805,1	2 086,2	2 279,3	109,3%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin juin 2014



Source : DGBF-DGTCP-DGE

1.1 Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires de l'Etat ont été recouvrées à hauteur de 2 241,4 milliards pour des prévisions de 2 046,4 milliards, soit 195 milliards de plus-value due au bon niveau de recouvrement des ressources intérieures et de mobilisation des appuis budgétaires. Ces réalisations sont constituées de 83,2% de ressources intérieures et de 16,8% de ressources extérieures.

1.1.1 Ressources intérieures

Les ressources intérieures, comprenant les recettes fiscales et non fiscales ainsi que les emprunts sur les marchés monétaire et financier, ont été mobilisées à hauteur de 1 864,7 milliards contre un objectif de 1 625,6 milliards, dégagant un excédent de 239 milliards.

➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, qui constituent 62,8% des ressources intérieures, ont été recouvrées à hauteur de 1 170,1 milliards contre un objectif de 1 113,2 milliards, dégagant une plus-value de 56,8 milliards. Ce résultat est principalement lié aux excédents réalisés sur les taxes à l'exportation, la taxe sur les produits pétroliers, certaines taxes indirectes notamment la TVA et au recouvrement plus tôt que prévu des revenus du pétrole.

En effet, **les revenus du pétrole** ont été recouverts à hauteur de 68,1 milliards au titre des enlèvements de pétrole brut de février et mars 2014 initialement programmés pour le quatrième trimestre 2014 et au reliquat du redressement fiscal opéré en décembre 2013..

Les **droits et taxes à l'exportation (DUS)** se sont établis à 161,7 milliards avec un surplus de 35,1 milliards par rapport à l'objectif, en relation essentiellement avec un niveau plus important que prévu de cacao fèves exportés (619,9 milliers de tonnes réalisés contre 409,9 prévus).

Concernant la **taxe à l'importation sur les produits pétroliers**, elle s'est chiffrée à 80,7 milliards contre un objectif de 75,6 milliards, soit une plus-value de 5,1 milliards. Cette performance est liée à une taxation favorable du gasoil et du super carburant et à un excédent du volume consommé de gasoil.

S'agissant de la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, le niveau des recouvrements est de 117,5 milliards pour une prévision de 112,1 milliards. Ce bon résultat, obtenu exclusivement grâce aux paiements spontanés, corrobore l'embellie de l'économie, notamment l'orientation favorable de l'indice du chiffre d'affaires.

Toutefois, ces bonnes performances ont été atténuées par la contre-performance dans la collecte de certains impôts notamment le BIC hors pétrole, les revenus du gaz, et la taxe sur les marchandises générales.

En ce qui concerne l'**impôt BIC hors pétrole**, prévu à 150 milliards, le niveau des recouvrements s'est établi à 136,8 milliards, soit un gap de 13,2 milliards. Cette contre-performance est liée aux effets des dispositions du Code des Investissements de 2012 qui rendent éligibles des catégories d'entreprises qui ne bénéficiaient pas des avantages accordés par l'ancien code (banques et établissements financiers). La perte de recettes liée à l'application des dispositions de ce nouveau code est de 12 milliards. Elle s'explique également par les baisses de résultats enregistrées par les entreprises exerçant dans certains secteurs d'activité notamment le palmier à huile, l'hévéaculture, les chocolateries et les industries alimentaires.

Quant aux **revenus du gaz**, ils ont été collectés à hauteur de 28,7 milliards avec un gap de 15,6 milliards. Cette contre-performance est liée à la réduction du prix de cession du gaz de l'Etat au secteur énergie. En effet, les objectifs de recettes de revenus du gaz ont été bâtis sur la base d'un prix du gaz de 9,4\$/MMBTU. Cependant, pour ce premier semestre 2014, le prix de cession du gaz au secteur électricité a été fixé à 3,5\$/MMBTU.

Les **taxes sur les marchandises générales** se sont situées à 274,1 milliards avec des moins-values de 30,4 milliards provenant de la faiblesse du niveau des importations en valeur de certains produits taxés en droit commun principalement aux mois de mars et avril 2014. Ces manques à gagner concernent toutes les catégories de biens notamment les biens alimentaires, les appareils de téléphonie mobile, les machines électriques et les matériels de transport routier.

➤ Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales se sont situées à fin juin 2014, à 53,6 milliards, en excédent de 15,9 milliards par rapport aux prévisions. Ce résultat s'explique principalement par les produits de la privatisation et vente d'actifs (+6,2 milliards), les revenus du domaine (+4,5 milliards) ainsi que par les versements de dividendes (+3,8 milliards).

Ce niveau de recouvrement comprend notamment :

- les produits de la privatisation et vente d'actifs : 6,2 milliards non initialement prévus ;
- les revenus du domaine : 31,4 milliards contre 26,9 milliards prévus ;
- les versements de dividendes : 3,8 milliards non initialement prévus ;
- les redevances de téléphonie cellulaire : 3,4 milliards contre 3,6 milliards prévus.

➤ Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 641 milliards contre 474,7 milliards prévus, soit un surplus de 166,3 milliards. Cette mobilisation comprend 395 milliards d'obligations du Trésor, 184,2 milliards de bons du Trésor et 61,8 milliards d'emprunts obligataires.

1.1.2 Ressources extérieures

Les ressources extérieures ont été mobilisées à 376,7 milliards pour un objectif de 420,8 milliards, soit un taux de mobilisation de 89,5%. Ces ressources sont composées d'appuis budgétaires (120 milliards), des tirages sur les emprunts-projets (134,1 milliards), des dons-projets (113,7 milliards) et des dons-programme (9 milliards).

Les **appuis budgétaires**, attendus à 117,8 milliards, se sont chiffrés à 120 milliards et proviennent de l'Agence Française de Développement (73,8 milliards comme initialement prévu), du Fonds Monétaire International (36,5 milliards contre 44 initialement prévu) et de la Banque Africaine de Développement (9,7 milliards non attendus initialement).

Concernant les **emprunts-projets**, les tirages se sont situés à 134,1 milliards contre 170,7 milliards initialement prévus, soit un taux de 78,6%. La non réalisation de l'objectif est lié au retard accusé dans le démarrage de certains grands projets tels que l'Aménagement de la route Bouna Doropo-frontière Burkina, la Réhabilitation des ponts FHB et De Gaulle, l'Exploitation du champ captant de Bonoua. Les tirages sur emprunts-projets proviennent notamment :

- du Gouvernement Chinois : 54,8 milliards en faveur des projets d'aménagements du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards) et de l'autoroute Abidjan-Grand-Bassam (5,2 milliards);
- de la BOAD : 25 milliards pour financer essentiellement les activités du Programme de renforcement du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards), du Programme de développement des infrastructures agricoles (10 milliards), du Projet d'aménagement hydro-agricole de Sangopari (2,6 milliards) et de réhabilitation de la voie Abobo-Anyama (1,2 milliard);

- de la Banque Islamique de Développement : 7,9 milliards dans le cadre des Projets de modernisation et d'extension de l'aérogare-fret de l'aéroport d'Abidjan (6,4 milliards) et de renforcement en eau potable de la ville d'Abidjan (1,5 milliard);
- de l'AFREXIMBANK Inde : 10 milliards pour la réhabilitation des réseaux électriques;
- de la BADEA: 1,6 milliard au titre du financement du Projet Aménagement Hydro-Agricole de M'BAHIAKRO.

Quant aux **dons-projets**, ils ont été mobilisés à hauteur de 113,7 milliards contre 123,3 milliards prévus, soit un taux de 92,2%. La non réalisation de l'objectif s'explique par le retard accusé dans l'exécution de certains grands projets notamment le projet de lutte contre le paludisme et le projet de construction et d'équipement de salle de classes du primaire. Les tirages sur les dons-projets sont issus principalement des bailleurs suivants :

- la Banque Mondiale : 51,4 milliards qui ont financé entre autres les activités du Projet de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire (25 milliards), du Projet d'urgence de réhabilitation du secteur de l'électricité (7 milliards), du Projet d'appui au secteur agricole (6 milliards), du Projet d'urgence d'appui à l'éducation de base (5 milliards), du Projet de création d'emploi jeunes et de développement des compétences (5 milliards) et du Programme de productivité agricole et biodiversité (2,8 milliards) ;
- la Banque Africaine de Développement : 18,2 milliards dont 10,3 milliards au titre du Projet de développement des ressources Humaines pour le renforcement de l'administration, 4,5 milliards pour le Projet d'appui aux infrastructures agricoles de l'Indénié-Duablin et 3,5 milliards pour le Projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou ;
- l'Union Européenne : 20,9 milliards dont 3,1 milliards pour l'appui à la réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire et 17,8 milliards au titre des mesures d'accompagnement au secteur banane;
- le Gouvernement Chinois : 4,5 milliards pour la réhabilitation du Palais de la Culture.

En outre, les ressources extérieures intègrent les dons mobilisés dans le cadre du **Programme d'Assistance Post-Crise** pour 9 milliards, comme prévus.

1.2 Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 37,9 milliards et concernent :

- ✓ les ressources affectées au remboursement de crédits de TVA (31,7 milliards);
- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (6,1 milliards).

II-EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

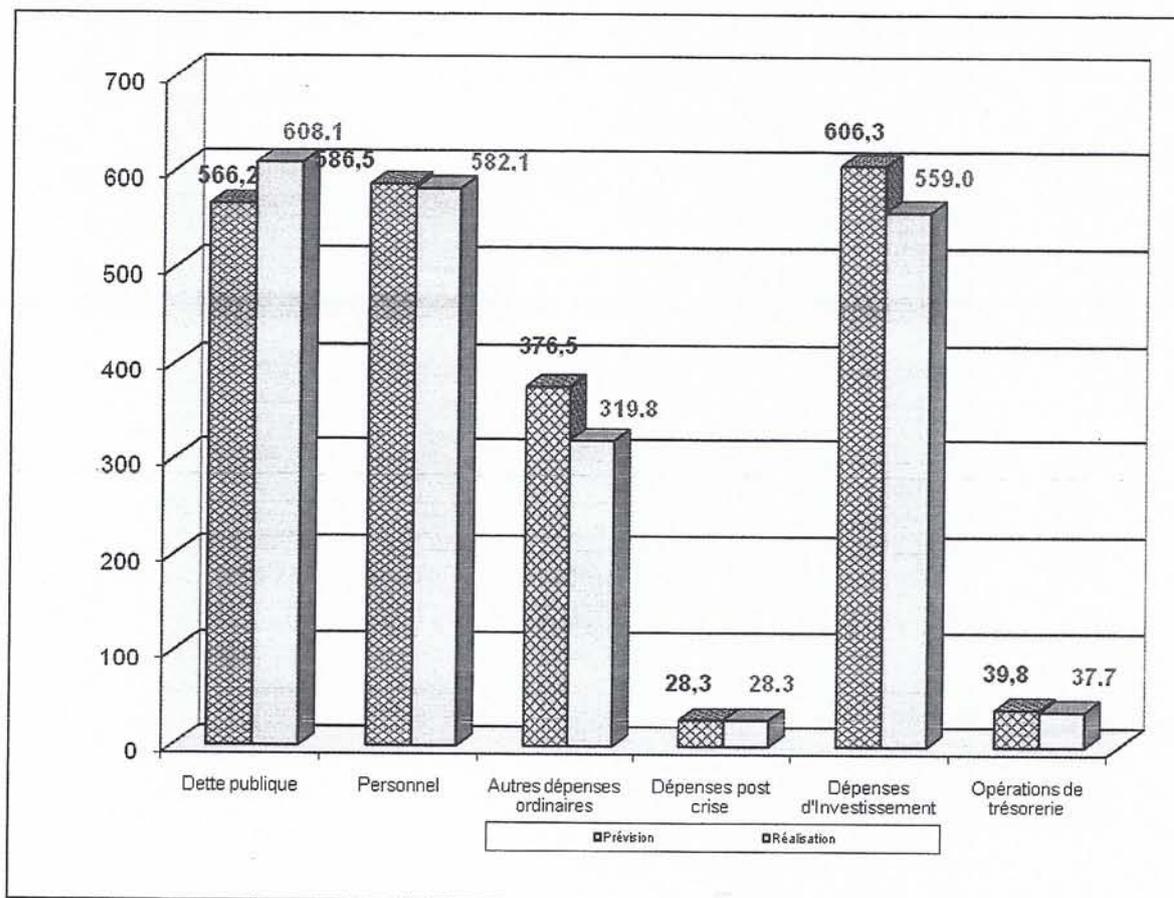
Les dépenses globales effectuées par les services de l'Etat au premier semestre 2014, s'élèvent à 2 135 milliards contre un objectif de 2 203,5 milliards, soit un taux de 96,9%. Elles comprennent 98,2% de dépenses budgétaires et 1,8% d'opérations de trésorerie.

Tableau 2 : Situation des dépenses par type

Montants <i>(en milliards de francs CFA)</i>	Réalisation fin juin 2013	Fin juin 2014		
		Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation
Dépenses Budgétaires	1 549,7	2 163,6	2 097,2	96,9%
Dette publique	271,2	566,2	608,1	107,4%
Dette intérieure	135,4	410,7	445,5	108,5%
Dette extérieure	135,8	155,5	162,6	104,6%
Dépenses ordinaires	842,5	962,9	902,0	93,7%
Personnel	509,5	586,5	582,1	99,3%
Abonnement	26,1	24,6	24,3	99,1%
Subventions et transferts	137,7	172,6	123,0	71,2%
Autres dépenses de fonctionnement	169,2	179,3	172,5	96,2%
Dépenses de sortie de crise	17,1	28,3	28,3	100,0%
Dépenses financées sur ressources intérieures	10,3	19,3	19,3	100,0%
Dépenses financées par les Bailleurs	6,8	9,0	9,0	100,0%
Dépenses d'investissement	419,0	606,3	559,0	92,2%
Investissements financés sur ressources intérieures	201,8	312,3	311,2	99,6%
Investissements financés par emprunts et dons	217,2	294,0	247,8	84,3%
Opérations de trésorerie	28,2	39,8	37,7	94,7%
Remboursement de crédits de TVA	20,7	31,7	31,7	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité	7,5	8,1	6,0	74,2%
TOTAL DEPENSES	1 577,9	2 203,5	2 135,0	96,9%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin juin 2014



Source : DGBF-DGTCP-DGE

2.1.1 Dépenses budgétaires

Prévues à 2 163,6 milliards, les dépenses budgétaires ont été exécutées à 2 097,2 milliards correspondant à un taux de réalisation de 96,9% des prévisions. Elles ont été exécutées en grande partie à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (92,9%). Toutefois, certaines dépenses ont été réalisées par la procédure d'avances et sont en cours de régularisation (5,3%) et d'autres dépenses ont été effectuées sous forme d'opération de trésorerie (1,9%).

Les dépenses effectuées à travers le SIGFiP se chiffrent à 1 947,8 milliards. Elles comprennent :

- le service de la dette publique (591 milliards) ;
- les dépenses de personnel (570 milliards) ;
- les dépenses d'abonnement (24,3 milliards) ;
- les subventions et transferts (113 milliards) ;
- les autres dépenses de fonctionnement (104,2 milliards) ;
- les dépenses d'investissement (517 milliards) ;
- les dépenses post-crise (28,3 milliards).

Les **dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie et en cours de régularisation** s'élèvent à 110,4 milliards soit 5,2% des dépenses contre 106 milliards à fin juin 2013 soit 6,8% des dépenses et ont servi au règlement des dépenses de personnel pour 12,1 milliards, d'autres dépenses ordinaires pour 77 milliards et des dépenses d'investissement pour 21,4 milliards.

Les autres opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires et non encore retracées dans le SIGFiP se situent à 39,1 milliards. Elles concernent principalement :

- les échéances de la dette publique (17,1 milliards) ;
- le programme d'investissement FER (20,6 milliards).

La répartition par grandes natures, des dépenses exécutées se présente comme suit :

➤ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique a été exécuté à 608,1 milliards (avec un niveau de paiement effectif de 566,2 milliards) pour une prévision de 566,2 milliards, soit un dépassement de 41,9 milliards en raison des engagements par anticipation des échéances à venir sur principalement le remboursement des titres publics (27,6 milliards), en vue d'assurer les règlements sur base de mandats.

Le service de la dette publique se répartit entre la dette intérieure pour 73,3% et la dette extérieure pour 26,7%.

Au niveau de **la dette intérieure**, ce service s'est situé à 445,5 milliards pour des prévisions de 410,7 milliards, affichant ainsi un taux de réalisation 108,5%. Ce niveau d'exécution concerne principalement les bons du Trésor (278,1 milliards), les obligations du Trésor (51,4 milliards), les emprunts obligataires (50,7 milliards) et les remboursements d'allocation DTS à la BCEAO (14,4 milliards).

Le service de **la dette extérieure** exécuté à 162,6 milliards contre 155,5 milliards (y compris Eurobonds 2032), a été orienté principalement vers les remboursements vis-à-vis du Club de Paris (82,2 milliards) et du Club de Londres (35,5 milliards).

Ces remboursements intègrent également 7,4 milliards d'échéance de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et 7,1 milliards de souscription au capital d'institutions internationales (dont 6,2 milliards pour la BAD).

➤ **Dépenses de Personnel**

Les charges de personnel exécutées au cours du premier semestre 2014 s'élèvent à 582,1 milliards pour une prévision de 586,5 milliards, soit une sous-consommation de 4,3 milliards. Ces dépenses comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (393,7 milliards) ;
- la solde de la police (37,7 milliards) ;
- la solde des militaires (68,6 milliards) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (45,1 milliards) ;
- les salaires du personnel des institutions (20,5 milliards) ;

- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (3 milliards) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (13,4 milliards).

La sous-consommation de 4,3 milliards s'explique principalement par la modification des modalités de recrutements exceptionnels d'ex-combattants au titre de l'année 2014. En effet, prévu initialement pour être exécuté à compter du mois de janvier 2014, le recrutement exceptionnel des 5 141 ex-combattants pour un coût annuel de 15,5 milliards, a été reporté au mois d'octobre en raison de la décision de mise en stage de formation préalable des concernés. L'impact de cette décision s'est traduit par une économie de 4,8 milliards à fin juin 2014.

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les dépenses de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone se sont chiffrées à 24,3 milliards contre 24,6 milliards initialement prévu. Ce niveau d'exécution se décompose en consommation d'électricité (15 milliards), d'eau (3,5 milliards) et de téléphone (5,8 milliards).

➤ **Subventions et transferts**

Les subventions et transferts se sont situés à 123 milliards contre une prévision de 172,6 milliards liée principalement au faible niveau d'exécution des dépenses suivantes :

- ✓ la subvention au secteur électricité (13,7 milliards contre 29,4 milliards prévus) liée au faible niveau du revenu du gaz ;
- ✓ la subvention aux écoles privées (9,6 milliards contre 21,6 milliards prévus) en raison du retard accusé suite à la révision de la procédure d'engagement qui se fait désormais par établissement bénéficiaire et non par transfert global ;
- ✓ les bourses et kits scolaires (14 milliards contre 20,3 milliards prévus) ;
- ✓ le soutien à l'utilisation du HVO (15,5 milliards contre 30,2 milliards prévus).

➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement composées des dépenses sociales ciblées et des dépenses de fonctionnement courant des services, se sont établies à 172,5 milliards pour un objectif de 179,3 milliards.

Les **dépenses sociales ciblées**, ont été exécutées à hauteur de 1,3 milliard pour soutenir le prix des vaccins et des médicaments de première nécessité.

Les dépenses effectuées au titre du **fonctionnement courant des services**, s'élèvent à 171,3 milliards contre une prévision de 174 milliards, soit un taux d'exécution de 98,4%. Ce résultat s'explique par les actions menées dans le cadre de la maîtrise des dépenses, notamment la régulation budgétaire.

➤ **Dépenses d'investissement**

Prévues à un niveau de 606,3 milliards, les **dépenses d'investissement** (hors dépenses post-crise) ressortent à 559 milliards correspondant à 92,2% de taux d'exécution par rapport à l'objectif semestriel contre 86,9% à fin juin 2013. Ces dépenses

ont été financées à 55,7% par les ressources intérieures et 44,3% sur ressources extérieures.

Au titre du **financement intérieur**, les dépenses exécutées s'élèvent à 311,2 milliards, représentant 99,6% de l'objectif du programme. Ce niveau de dépenses se justifie par le bon niveau d'exécution de certains projets notamment ceux financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D) qui ont été exécutés à hauteur de 99,3 milliards contre 70,1 milliards prévus.

Ce résultat est également lié à la bonne exécution du Programme Présidentiel d'Urgence (37,5 milliards), du Projet d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (22,2 milliards) et du Programme d'Investissement FER (20,6 milliards).

Il s'explique aussi par la contribution à la réalisation des projets des collectivités décentralisées (15,5 milliards) ainsi que par les dépenses de contingences se rapportant à la participation de l'Etat dans l'augmentation du capital de Air Côte d'Ivoire (10 milliards).

Les dépenses d'investissement exécutées sur financement intérieur couvrent également le financement du Projet Renaissance Infrastructures (6,9 milliards) et du Programme d'urgence riz (5 milliards), les travaux de réhabilitation de l'hôtel Masseran à Paris (5 milliards), la réhabilitation des résidences présidentielles à l'intérieur (3 milliards), la réforme de la Pharmacie de la Santé Publique (2,4 milliards), le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1,4 milliard), l'appui aux projets jeunes (1,5 milliard), l'électrification de 18 localités sur l'axe Côte d'Ivoire-Libéria (1,8 milliard) et celle de 23 autres localités (1 milliard).

Quant aux dépenses d'investissement financées sur **ressources extérieures**, elles s'élèvent à 247,8 milliards contre 294 milliards initialement prévu soit un taux de 84,3 %. Ce niveau d'exécution comprend 134,1 milliards au titre des emprunts projets et 113,7 milliards pour les dons-projets.

Au titre des **emprunts projets**, il ressort un taux d'exécution de **78,6%** pour une prévision de 170,7 milliards. Les dépenses exécutées concernent principalement l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards), l'interconnexion des réseaux électriques entre la Côte d'Ivoire et le Mali (12,5 milliards), le programme de développement des infrastructures agricoles (10 milliards) ainsi que le programme de renforcement du secteur électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards). La non réalisation de l'objectif est lié au retard accusé dans le démarrage de certains grands projets tels que l'Aménagement de la route Bouna Doropo-frontière Burkina, la Réhabilitation des ponts FHB et De Gaulle, l'Exploitation du champ captant de Bonoua.

Concernant les **dons projets**, le taux d'exécution s'est situé à **92,2%** pour des objectifs de 123,3 milliards. Les dépenses se rapportent essentiellement au projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (25 milliards), aux mesures d'accompagnement du secteur banane (17,1 milliards), au Projet d'interconnexion des réseaux électriques entre la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée (10,2 milliards) et au projet d'urgence de réhabilitation du secteur électricité (7 milliards). Cependant certains grands projets financés sur don connaissent des retards d'exécution.

Il s'agit notamment du projet de lutte contre le paludisme et le projet de construction et d'équipement de salle de classes du primaire.

➤ **Dépenses post-crise**

Les dépenses liées aux actions post-crise se sont chiffrées à 28,3 milliards dont 19,3 milliards financés par des ressources intérieures et 9 milliards par des concours extérieurs conformément aux prévisions.

Ces dépenses ont porté notamment sur le financement des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (9,2 milliards) mais aussi sur la couverture d'une partie des passifs vis-à-vis de l'opérateur technique de l'identification SAGEM (3 milliards).

Les activités de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (11,1 milliards) et du Conseil National de Sécurité (5 milliards) ont été également soutenues pour répondre à l'impératif de la consolidation rapide de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire.

2.1.2 Dépenses de trésorerie

En dehors des opérations budgétaires, des dépenses de trésorerie d'un montant de 37,7 milliards ont été effectuées. Elles concernent le remboursement de crédits de TVA (31,7 milliards) et le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (6 milliards).

2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) exécutées à fin juin 2014, se sont chiffrées à 559 milliards correspondant à un taux d'exécution de 44,9% des dotations annuelles. **Ce taux est en deçà de l'objectif de 50%, mais supérieur au rythme d'exécution à cette même période en 2013 qui était de 36,6%.**

Les raisons principales de la non réalisation de l'objectif de 50% des dépenses d'investissement au premier semestre sont:

- l'exécution hors SIGFiP de certains projets financés notamment sur dons par certains bailleurs;
- la non finalisation de certaines opérations de passation des marchés.

Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministère et Institutions à fin juin 2014

Ministères/Institutions	Dotations 2014 (budget actuel)	Dotations 2014 (budget actuel ajusté)	Exécution fin juin 2014	Taux d'exécution
42 Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	2 526 300 000	2 526 300 000	32264080	1,3%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	32 523 631 959	32 523 631 959	701000000	2,2%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	20 117 979 427	20 117 979 427	1008475186	5,0%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement D.	7 910 191 634	7 910 191 634	975766176	12,3%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le sida	86 640 803 433	86 640 803 433	10896707794	12,6%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 661 753 235	3 383 163 235	469572918	13,9%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	59 434 950 000	59 434 950 000	11568759507	19,5%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	10 000 000 000	10 000 000 000	2003941625	20,0%
17 Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	18 152 000 000	18 152 000 000	3 994 886 473	22,0%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la F.P.	27 066 676 154	26 581 076 154	6 664 338 126	25,1%
06 Primature & Service Rattachés	10 537 625 483	10 537 625 483	2 800 308 605	26,6%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	53 910 459 567	53 910 459 567	14 954 842 559	27,7%
30 Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	229 397 812 057	162 695 809 138	56 739 801 718	34,9%
38 Ministère de l'Industrie et des Mines	4 896 331 075	2 518 331 075	895533470	35,6%
27 Ministère de la Communication	1 314 512 075	1 314 512 075	472 798 366	36,0%
31 Ministère des Eaux et Forêts	3 175 508 100	3 175 508 100	1 180 286 967	37,2%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urb.	19 869 586 070	19 869 586 070	7 797 099 589	39,2%
39 Ministère du Tourisme	1 050 889 305	1 050 889 305	425 000 000	40,4%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 142 014 277	1 142 014 277	467 963 600	41,0%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	10 883 534 492	10 883 534 492	4 504 228 229	41,4%
40 Ministère des Transports	15 638 233 365	15 638 233 365	7 780 148 699	49,8%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	339 838 584 377	339 838 584 377	176 552 635 030	52,0%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	2 123 520 000	2 123 520 000	1 177 673 275	55,5%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	3 795 073 503	3 795 073 503	2 456 073 497	64,7%
18 Ministère de l'Agriculture	106 242 423 666	106 242 423 666	75 850 430 309	71,4%
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	500 000 000	500 000 000	379 226 909	75,8%
02 Présidence de la République	13 275 000 000	13 275 000 000	10 175 932 412	76,7%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 397 000 000	5 397 000 000	4 616 081 748	85,5%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	11 631 749 000	11 631 749 000	10 901 500 000	93,7%
08 Médiature	86 699 093	86 699 093	83 085 848	95,8%
14 Ministère du Pétrole et de l'Energie	131 069 229 292	131 069 229 292	130 304 543 499	99,4%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
11 Commission Electorale Indépendante	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
47 Cour Suprême	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,0%
68 Parquet Général	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,0%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, charge de la Défense	7 818 110 979	7 818 110 979	8 031 162 015	102,7%
Total	1 243 728 181 618	1 173 883 988 699	558 962 068 229	47,6%

Source : DGBF

L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré moins de 50% du taux de consommation de leurs crédits d'investissement, sont au nombre de vingt et un (21) parmi lesquels trois (3) ministères ont un très faible taux d'exécution de leurs dépenses d'investissement (inférieur à 10%). Les ministères ayant ces très faibles taux d'exécution ont en leur sein plusieurs grands projets qui n'ont pas encore démarré, tels que la construction des nouvelles universités, la réhabilitation des Universités et CROU, la construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux et résidences de Préfectures et de Sous-Préfectures ainsi que des projets ayant un très faible niveau d'exécution notamment, le programme national de prise en charge des OEV-VIH/SIDA.
- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré un taux de consommation de crédits supérieur ou égal à 50% de leurs dotations annuelles sont au nombre de quinze (15). Au sein de ces ministères, les projets qui enregistrent les meilleurs taux de réalisation sont notamment, le projet d'aménagement du barrage hydroélectrique de Soubré, le projet d'urgence de réhabilitation du secteur électricité, la réhabilitation et l'équipement de l'Assemblée Nationale ainsi que la réhabilitation des Bâtiments de la Médiature.

En vue d'évaluer la capacité d'absorption réelle de certains ministères, leurs dotations ont été ajustées en déduisant les crédits inscrits au titre des projets qui ne s'exécutent pas à travers le SIGFiP, notamment les dons.

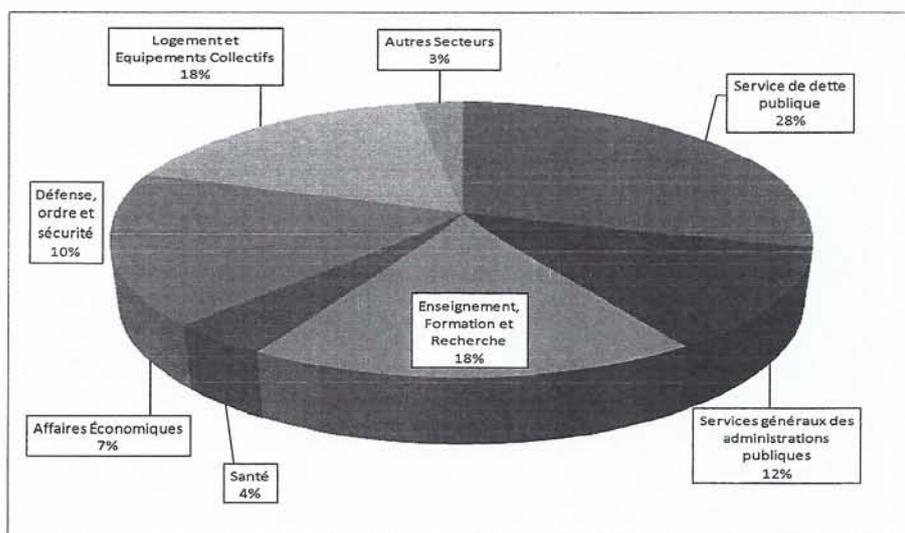
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses du budget de l'Etat exécutées au premier semestre 2014, se répartissent selon les fonctions principales comme suit :

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014

Natures de Dépense <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Prévisions	Exécution				
		Budget actuel	SIGFiP	Avances	Fin juin	
Opérations de trésorerie	TOTAL					
Service de dette publique	1047,8	591,0	0,0	17,1	608,1	58,0%
Services généraux des administrations publiques	652,1	192,9	34,0	31,7	258,6	39,7%
<i>dont Institutions</i>	113,1	53,9	0,5	0,0	54,4	48,1%
<i>Services Généraux</i>	539,0	139,0	33,5	31,7	204,2	37,9%
Enseignement, Formation et Recherche	868,8	379,3	0,4	0,0	379,6	43,7%
Santé	247,7	83,4	1,1	0,0	84,5	34,1%
Affaires Économiques	245,2	137,5	7,5	0,0	145,1	59,2%
Défense, ordre et sécurité	399,9	163,2	61,3	0,0	224,5	56,1%
Logement et Equipements Collectifs	642,9	348,8	1,7	28,0	378,4	58,9%
Autres Secteurs (Protection de l'environnement, Loisirs, Culture et Culte, Protection Sociale)	158,3	51,7	4,5	0,0	56,2	35,5%
TOTAL GENERAL	4 262,7	1 947,8	110,4	76,8	2 135,0	50,1%

Graphique 3 : Diagramme par secteur des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCF

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 608,1 milliards comprenant 445,5 milliards de dette intérieure et 162,6 milliards de dette extérieure. Ce service représente un taux d'exécution de 58% par rapport à la dotation annuelle.

Les dépenses des **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 258,6 milliards, soit 12,1% des dépenses totales exécutées. Elles intègrent 54,4 milliards au titre des opérations menées par les **Institutions**, et 204,2 milliards pour les services généraux.

Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont établies à 379,6 milliards. Ce montant intègre toutes les dépenses en faveur du secteur Education-Formation (Enseignement, Formation et Recherche) indépendamment des ministères qui les exécutent. Ces dépenses couvrent les activités des secteurs de l'enseignement préscolaire et primaire (172,6 milliards), de l'enseignement secondaire (85 milliards), de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (28,6 milliards) ainsi que de l'enseignement supérieur (44,7 milliards). Les dépenses dans ce secteur représentent 17,8% des dépenses totales exécutées à fin juin 2014 et affichent un taux d'exécution de 43,7% des dotations annuelles.

Les dépenses du secteur de **la santé** s'élèvent à 84,5 milliards avec un taux d'exécution de 34,1%. Ce montant prend en compte les dépenses effectuées par les CHU, les CHR et les Centres de Santé Spécialisés notamment les achats de médicaments et l'acquisition d'équipements médicaux. Il comprend également les dépenses liées à la formation du personnel de santé.

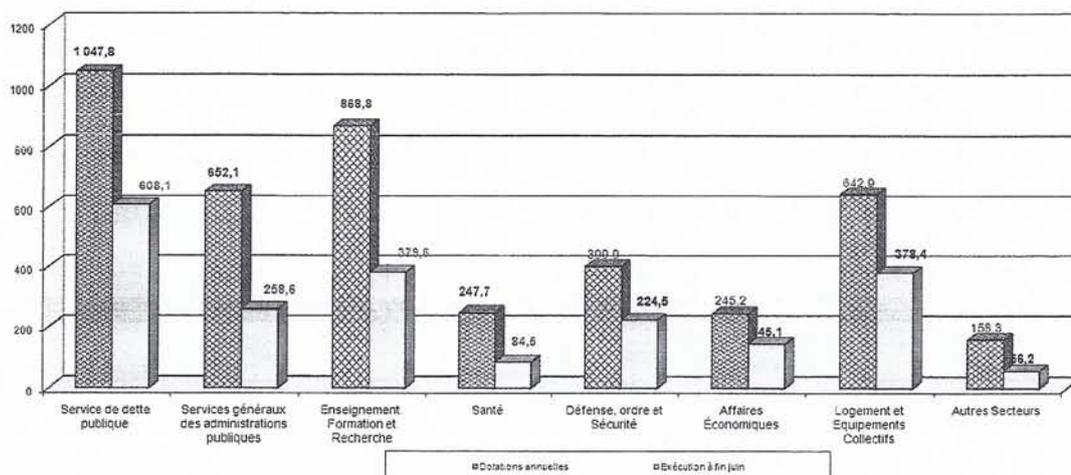
Les dépenses exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'élèvent à 145,1 milliards (59,2% de taux d'exécution). Ces dépenses se rapportent aux activités de promotion des ressources halieutiques et au développement de l'agriculture (91,8 milliards), des transports et des télécommunications (28,9 milliards). Elles comprennent également les activités minières et énergétiques (1,2 milliard), le soutien aux activités industrielles et les dépenses relatives aux autres activités économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (23,2 milliards).

Les dépenses des services chargés de **la défense** du territoire, du renforcement de la **sécurité et des affaires judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 224,5 milliards, soit un taux d'exécution de 56,1%. Elles concernent notamment les activités des services des armées (43 milliards), de la gendarmerie (23,6 milliards), de la police (44,9 milliards) et des services judiciaires (19,6 milliards).

Les dépenses effectuées pour **l'équipement en infrastructures, la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs**, se chiffrent à 378,4 milliards. Elles concernent notamment les opérations liées à l'électrification (173,6 milliards), à l'amélioration des infrastructures routières (49,4 milliards), à l'accès à l'eau potable (41,5 milliards), à la politique de promotion des logements (5,5 milliards) et à l'équipement des collectivités territoriales (1,7 milliard).

Les dépenses réalisées par les autres secteurs (**protection de l'environnement, protection sociale, loisirs, culture et culte**) s'établissent à 56,2 milliards.

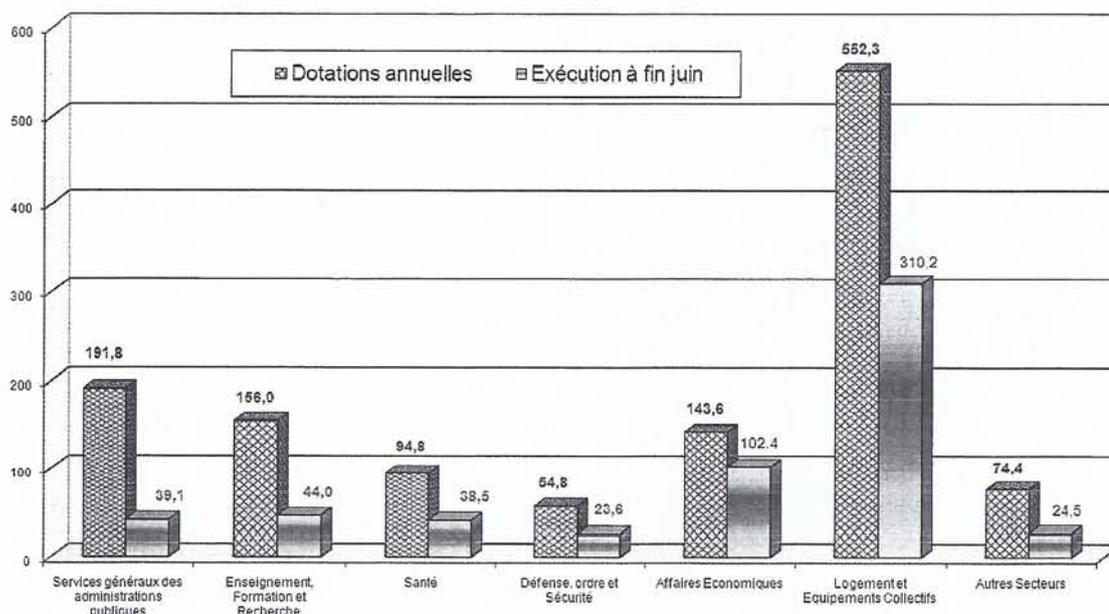
Graphique 4 : Répartition des dépenses par grandes fonctions à fin juin 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

S'agissant spécifiquement des **dépenses d'investissement** par grandes fonctions, elles s'établissent globalement à 582,2 milliards y compris les dépenses post-crise et comprennent 310,2 milliards au titre des logements et équipements collectifs, 39,1 milliards de services généraux des administrations publiques, 44 milliards pour la formation et la recherche et 102,4 milliards consacrés aux affaires économiques

Graphique 5 : Répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin juin 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres

Les dépenses exécutées dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté et la réduction des disparités sociales se sont établies à la fin du premier semestre 2014 à 706,4 milliards pour un objectif plancher de 676,2 milliards, soit un taux d'exécution de 104,5%.

Ce résultat, lié à l'exécution plus importante que prévue des dons projets des secteurs pro pauvres, traduit la détermination du Gouvernement à renforcer les actions en faveur des couches les plus défavorisées de la population par le suivi régulier de l'exécution effective des dépenses pro-pauvres.

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2014

Domaines <i>(montants en milliard)</i>	2013	2014		
	Réalisation juin	Objectif annuel	Objectif juin	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	51,7	81,9	35,2	80,6
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	3,1	8,0	3,8	3,5
03 Education ¹	352,2	836,3	388,3	359,1
04 Santé	64,2	267,4	116,0	81,0
05 Eau et Assainissement	28,3	82,1	32,5	58,1
06 Energie	15,5	30,1	12,1	30,0
07 Routes et ouvrages d'art	52,3	112,7	44,4	55,4
08 Affaires Sociales	9,7	22,4	10,7	11,4
09 Décentralisation	11,1	60,0	25,9	24,7
10 Reconstructions et réhabilitations	0,0	10,4	3,3	0,7
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	2,5	10,5	3,9	1,9
TOTAL	590,5	1 521,8	676,2	706,4

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCF

¹Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres

2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les activités menées au sein de ces secteurs ont occasionné des dépenses d'un montant de 84,1 milliards dont 80,6 milliards au titre de l'agriculture et du développement rural et 3,5 milliards au niveau des ressources halieutiques et de la production animale.

En ce qui concerne le secteur Agriculture et développement rural, les dépenses effectuées se rapportent à celles de l'administration générale (29,6 milliards) et aux programmes de développement et de promotion de l'agriculture (28,9 milliards). Elles concernent également les actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui de l'ANADER (9,4 milliards) ainsi que les activités du programme d'aménagement hydro-agricole (12,6 milliards).

Les dépenses effectuées dans le domaine des ressources halieutiques et de la production animale, couvrent les charges d'administration générale notamment les actions de formation et d'encadrement (2,7 milliards), l'appui à l'élevage et la production laitière (0,7 milliard) et les dépenses en rapport avec la pêche et l'aquaculture (0,1 milliard).

2.4.2 Education

Les dépenses exécutées dans le secteur formation, enseignement et recherche scientifique se sont situées à 359,1 milliards y compris les charges salariales pour un montant de 274,4 milliards. Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

Les dépenses effectuées dans le domaine de l'éducation se rapportent principalement aux activités de l'administration générale (12 milliards), à l'enseignement préscolaire et primaire (171,4 milliards), à l'enseignement secondaire général technique et professionnel (102,2 milliards) ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique (57,0 milliards).

Par ailleurs, 16,3 milliards ont été consacrés au volet éducation du Programme Présidentiel d'Urgence.

2.4.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, s'élèvent à 81 milliards dont 50 milliards pour les dépenses de personnel. Ces dépenses intègrent, les frais de fonctionnement de l'administration générale pour 42,4 milliards, les actions de renforcement du système de santé primaire pour 12,9 milliards et le volet santé du Programme Présidentiel d'Urgence pour 7 milliards.

Les dépenses au profit des Centres Hospitaliers Universitaires et des institutions médico-spécialisés se sont établies à 17,7 milliards.

Les dépenses du secteur de la santé ont concerné également la politique de lutte contre le VIH/SIDA qui a bénéficié de 0,3 milliard.

2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses effectuées dans le cadre des actions pour l'accès des populations à l'eau potable, l'amélioration de l'assainissement et l'accès à l'électricité se sont globalement élevées à 88,1 milliards.

Au niveau des actions d'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, d'assainissement et de protection de l'environnement, les dépenses se sont établies à 58,1 milliards. Ces actions ont été renforcées par celles effectuées dans le cadre du volet salubrité et assainissement du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 4,7 milliards.

L'amélioration de l'accessibilité des populations à l'électricité a induit des dépenses d'un montant de 30 milliards notamment, dans le cadre du projet d'électrification de 18 localités sur l'axe Côte d'Ivoire-Libéria et le projet d'électrification de 23 localités chefs-lieux de Sous-préfecture.

2.4.5 Infrastructures

Les dépenses consacrées à l'amélioration des infrastructures routières et à la construction d'ouvrages d'art ont été exécutées à hauteur de 55,4 milliards. Ces dépenses ont concernées principalement :

- le projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (31,9 milliards dont 25 milliards de financement extérieur) ;
- l'entretien des pistes rurales (3,7 milliards) ;
- la construction d'ouvrage d'art (3,3 milliards).

2.4.6 Affaires sociales

Au titre des affaires sociales, les dépenses effectuées se sont situées à 11,4 milliards dont 9,4 milliards au titre des charges de l'administration générale. Elles prennent également en compte la formation du personnel d'appui et des femmes, le fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

2.4.7 Décentralisation

Les subventions faites au profit des collectivités décentralisées pour le financement de leurs activités dans différents domaines de compétence se chiffrent à 24,7 milliards.

2.4.8 Reconstruction, réhabilitation et autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les dépenses effectuées dans le cadre de la reconstruction, de la réhabilitation et les autres domaines de la lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 2,7 milliards. Elles portent notamment sur la promotion et l'insertion des jeunes (1,1 milliard) et sur le développement du tourisme et de l'artisanat (0,8 milliard).

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

L'analyse des paiements effectués par les comptables publics se résumant comme suit :

Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses à fin juin 2014

	Prévisions annuelles	Exécution	Paiements (*)
1 Dette Publique	1047,9	608,1	566,2
Dette intérieure	722,0	445,5	410,7
Dette extérieure	325,9	162,6	155,5
2 Dépenses Ordinaires	1933,2	944,7	878,3
Personnel	1186,2	582,1	582,1
Subventions et transferts	329,2	124,2	106,6
Autre dépenses ordinaires	417,8	238,3	189,6
3 Dépenses d'Investissement	1258,8	582,2	320,5
Don	230,7	122,7	27,3
Emprunt	306,5	134,1	28,9
Trésor	721,7	325,4	264,3
4 Comptes Spéciaux du Trésor	9,1	0,0	0,0
TOTAL GENERAL	4248,9	2 135,0	1 765,0

(*) Les paiements correspondent aux mandats mis en règlement au Trésor et les autres opérations de trésorerie.

Source : DGBF-DGTCP

3.1 Au titre de la dette publique

Les règlements des échéances de la dette publique se sont chiffrés à 566,2 milliards. Ils comprennent 410,7 milliards au titre de la dette intérieure dont 359,8 milliards de remboursement de capital et 50,9 milliards d'intérêts. Les règlements sur la dette extérieure se chiffrent à 155,5 milliards dont 110,3 milliards de remboursement de capital et 45,2 milliards d'intérêts.

3.2 Au titre des dépenses de personnel

A fin juin 2014, les dépenses de salaire payées aux fonctionnaires et agents de l'Etat se sont établies à 582,1 milliards.

3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat

Les transferts et subventions, au profit des organismes publics et certaines catégories de ménages (Ecoles privées, Etablissements Publics Nationaux, Collectivités Décentralisées, Représentations à l'étranger, Elèves et Etudiants au titre de bourses, ...), effectuées par les comptables publics se chiffrent à 106,6 milliards.

3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement

Les paiements relatifs aux dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses d'abonnement) s'élèvent à 189,6 milliards dont 83,5 milliards sur les mandats pris en charge, 68,4 milliards d'avances et 37,7 milliards au titre des opérations de trésorerie. Les opérations de trésorerie concernent essentiellement les remboursements de crédits de TVA et les reversements de la TVA au secteur électricité pour respectivement 31,7 milliards et 6 milliards.

3.5 Au titre des dépenses d'investissement

Les paiements au titre des projets d'investissement se sont chiffrés à 320,5 milliards dont 264,3 milliards sur les ressources intérieures.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin juin 2014

Données en milliards	Fin mars 2014		Fin juin 2014		Fin septembre 2014	Fin décembre 2014
	Objectif	Réalisation	Objectif	Réalisation	Objectif	Objectif
Repères indicatifs						
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	19,8	18,7	55,6	47,5	81,5	119,7
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	259,4	300,4	676,2	706,4	1 022,30	1 521,80

Source : DGBF

4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances

Ce critère, conformément au programme économique et financier, concerne le niveau total des avances consenties hors celles liées aux charges de personnel, au service de la dette publique et aux régies d'avances. A fin juin 2014, le niveau de ces avances s'est situé à 47,5 milliards, en deçà du plafond fixé à 55,6 milliards.

4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

A fin juin 2014, le niveau des dépenses pro-pauvres est estimé à 706,4 milliards pour un objectif plancher de 676,2 milliards. Ces dépenses enregistrent un taux d'exécution de 104,5%.

CONCLUSION

L'exécution du budget au terme du premier semestre 2014 fait ressortir un niveau de mobilisation satisfaisant des ressources intérieures au regard des objectifs fixés et une maîtrise des charges de fonctionnement.

Le bon niveau d'exécution des dépenses d'investissement devrait se poursuivre avec la réduction considérable des délais de passation des marchés publics. Ces résultats à mi-parcours, laissent envisager l'atteinte des objectifs annuels en maintenant la dynamique observée dans la mobilisation des ressources et l'efficacité dans les réalisations des dépenses.

Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire au premier semestre, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



Nialé KABA

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET**



Abdourahmane CISSE